

[Saint-Valery-en-Caux](#)[actu.fr du 7 juillet 2023](#)

369 mots

Seine-Maritime. Le surveillant d'un collège est soupçonné d'abus sexuels sur 26 enfants

Une enquête a été ouverte en juin 2023 contre un surveillant de collège de Saint-Valery-en-Caux, soupçonné d'abus sexuels sur mineurs. 26 victimes ont été identifiées.



L'enquête menée sur un surveillant du collège de Saint-Valery-en-Caux a permis d'identifier 26 enfants victimes d'abus sexuels.

L'ouverture d'une enquête pour des faits d'agression sexuelle avait créé un choc en juin dernier, au collège Jehan-le-Povremoyne à [Saint-Valery-en-Caux](#) ([Seine-Maritime](#)).

Et les révélations du parquet de [Rouen](#) ce vendredi 7 juillet 2023 devraient ajouter à la stupeur. Le surveillant soupçonné d'agressions sexuelles sur mineur est désormais mis en examen et 26 victimes ont été identifiées.

Une agression sexuelle signalée au collège

Le 25 mai dernier, la direction de l'établissement scolaire était mise au courant des agissements présumés de l'assistant d'éducation envers des élèves âgés entre 12 et 14 ans.

Depuis, deux enquêtes, une judiciaire et une administrative ont été ouvertes. Et elles ont révélé de nombreux faits, selon le parquet de Rouen.

[Calvados. 1 000 ans de souffrance : l'agression sexuelle déguisée des cours d'école](#)

26 enfants victimes

"Les nombreuses auditions réalisées par les gendarmes ont permis de recueillir la plainte de plusieurs victimes et d'établir différents faits d'ordre sexuel susceptibles d'être reprochés à l'intéressé, que ce soit dans le cadre de l'établissement scolaire déjà identifié (pour des faits de novembre 2022 à mai 2023), mais aussi dans celui d'un club de football (pour des faits de 2017 à 2018)", relate le procureur dans un communiqué.

Au total, toujours d'après le procureur, "à ce stade, l'enquête a permis d'identifier 26 victimes âgées de 11 à 15 ans".

[Un instituteur mis en examen pour agressions sexuelles dans une école primaire de Bordeaux](#)

Placé en garde à vue le 4 juillet, l'homme soupçonné de ces abus a été mis en examen pour complicité de viol sur mineurs de 15 ans, agression sexuelle sur un mineur de moins de 15 ans, agression sexuelle sur mineur de plus de 15 ans par personne ayant autorité, corruption de mineur de moins de 15 ans, corruption de mineur dans un établissement scolaire.

Il est actuellement placé en détention provisoire alors que l'enquête se poursuit, "notamment pour identifier d'éventuelles nouvelles victimes".